ÇA & LA

Morts d'hier

M. Guenea de Russy, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, 57 ans, à Paris. — A Medingou, M. Monier, administrateur au Congo. — A Kayes, M. Coudert, chef de district au chemin de fer de Kayes au Niger. — M. Seychel, conducteur principal des travaux publics de l'Indo-Chine. — A Hué, M. Gadret, administrateur des services civils de l'Indo-Chine.

Mort de M. Couteaux

M. Aristide Couteaux, sénateur de la Vienne, est mort mercredi après-midi. Il était âgé de 71 ans. M. Couteaux s'était depuis longtemps consacré aux études agricoles.

Le commandant Bougouin

M. Poincaré, ministre des Finances, vient d'appeler à la perception d'Annecy le commandant Bougouin, ancien attaché militaire à la légation de France à Tokio, dont on se rappelle les mésaventures pendant la guerre russo-japonaise.

Le commandant Bougouin fut, en effet, interné sur l'ordre du gouvernement impérial japonais, sous l'inculpation d'espionnage en faveur de la Russie, puis relaxé sur les instances du gouvernement français.

Au tombeau du commandant Rivière

Les journaux d'Extrême-Orient, arrivés par le paquebot « Calédonien », nous apportent ces nouvelles :

Le samedi 19 mai, jour anniversaire de la mort du commandant Rivière, la cérémonie habituelle a eu lieu, route de Son-Tay, devant le tombeau où gisent les restes de l'héroïque mort. La cérémonie était présidée par le résident supérieur Groleau, entouré de MM. Lallier du Coudray, commissaire général; Logerot, résident-maire, et d'un grand nombre de notabilités civiles et militaires.

ÉCHOS DE PARTOUT

Substitut du procureur de la République à Nice, M. Lafarde, procureur à Figeac, en remplacement de M. Laugier, nommé juge; procureur à Figeac, M. Dubouch, substitut à Rodez.

Place du Pont, à Toulouse, dans la façade d'une vieille maison, on a scellé ces jours-ci une plaque commémorative du passage dans cette ville de Louis XIV, alors âgé de 20 ans.

En 1905, le Havre a vu passer 96 100 voyageurs transatlantiques. Cherbourg n'en a compté que 27 300. Mais la recette de Cherbourg a été, pour un nombre bien moindre, de 1 120 000 francs, tandis que celle du Havre, où les émigrants payent si peu, n'a fourni que 940 000 francs.

Le prix Sully-Prudhomme a été décerné à M. Paul Hubert pour son poème « Les Horizons d'Or ». Des premières mentions ont été attribuées à Mmes Charles Normand et Agnel et MM. Gabeillier de Beynac et Régis Demette.

Au cours d'un grand lâcher de pigeons l'autre matin près de Trèves, un ouragan s'étant déchaîné sur le cours inférieur de la Moselle, 2 400 oiseaux sur 3 000 ont été perdus.

Une Société belge va construire un chemin de fer électrique de Saint-Pétersbourg à Oranienbaum.

Le beurre américain est désormais interdit en Turquie, comme étant trop souvent falsifié.

Congrès national des mineurs

Le Congrès national des mineurs a tenu hier après-midi sa deuxième séance.

La plupart des délégués sont arrivés, notamment M. Calvinhac, de Carmaux. Le Congrès a décidé que le vote, lorsqu'il n'y a pas opposition aura lieu à main levée, et sur la demande d'un délégué, qu'un scrutin se fera au prorata des membres ressortissant à chaque Syndicat.

Parmi les propositions déposées hier, on cite celle de MM. Bezant et Bouchard relative au suffrage universel en matière économique. On désignerait le patron comme on désigne un député ou un conseiller municipal. On a eu aussi à statuer sur les propositions des Syndicats de Carmaux, Anzin, Montchanin ayant eu vue l'action commune avec les Syndicats appartenant à la Confédération générale du travail.

M. Merzet, secrétaire général de ces Syndicats, avait écrit à ce sujet à M. Calvinhac. La question a été rejetée.

Le Congrès a tenu ce matin une séance. Les discussions ont été animées, mais courtoises, notamment la discussion sur l'application du suffrage universel au patronat et aux questions économiques.

La question de l'unité minière occupe vivement tous les congressistes. A ce sujet, la discussion promet d'être vive.

Des réunions auront lieu dans tous les bassins avec le concours des délégués.

L'anarchie continue à la Bourse du travail

Malgré l'expulsion de la C. G. T., un élément de trouble est resté établi dans la Bourse du travail, l'Union des Syndicats, qui tient en échec la Commission administrative.

Il serait temps que des mesures fussent prises afin de régulariser la situation et de permettre à la Commission administrative de mener à bonne fin la lourde tâche qu'elle a entreprise, à savoir rétablir et maintenir l'ordre à la Bourse du travail, y exercer librement son droit de règlement de contrôle et y faire respecter la loi, tout en laissant aux Syndicats toute latitude pour la réglementation de leurs intérêts corporatifs.

Mais les syndicalistes militants entendant considérer la Bourse du travail comme leur propriété. Par l'intermédiaire de l'Union des Syndicats de la Seine, ils ne cessent donc de faire à la Commission une opposition manifeste dont elle se plaint avec raison.

Or, l'Union des Syndicats, qui n'a qu'un but, la propagande et l'organisation révolutionnaires, n'a aucune raison, suivant les termes de la loi, de rester à la Bourse. Tous les membres sont antimilitaristes acharnés. Son secrétaire, le citoyen Dubéros, a même été, comme tel, interné avec Urbain Gohier, Laporte et Hervé. C'est elle qui, au 1er mai, avait organisé à la Bourse du travail ce grand meeting où les anarchistes, comme Libertad, Baumé, Beausoleil avaient exposé les théories les plus subversives. Son rôle est de fournir des orateurs et d'organiser des réunions syndicalistes dans la Seine.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Une automobile et une voiture sont entrées en collision dans la commune d'Uzay-le-Venon, au lieu dit Fleuret.

M. Albert Chardeau, 25 ans, habitant le château de Layrit, commune de le Basville (Creuse), faisait une promenade en compagnie de M. Méret, habitant Paris, d'un domestique nommé Persat et du mécanicien Bréart.

A une descente, à l'allure de 40 kilomètres, l'automobile rencontra une voiture conduite par un nommé Sallet, épicier.

Un choc se produisit et les véhicules culbutèrent.

MM. Chardean et Persat furent pris sous l'automobile : le premier fut relevé évanoui; le second a été blessé à la jambe; le mécanicien fut blessé au bras; M. Méret a été contusionné; M. Sallet perdait son sang abondamment par une blessure à la tête.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

JEUDI 28 JUIN

Baromètre. — Une vaste zone de basses pressions dont le minimum (745mm) se trouve dans l'extrême-nord du continent, s'étend vers le Sud-Ouest jusqu'à l'entrée de la Manche. Les fortes pressions persistent sur l'Italie et la péninsule des Balkans.

A Paris, nous avons 762mm,2.

Le vent est faible ou modéré des régions sud sur nos côtes de la Manche; il est faible sur celles de la Méditerranée.

Des pluies sont tombées dans le nord et l'ouest de l'Europe; en France, on signale des ondées orageuses sur le littoral de l'Océan.

Le temps a été très chaud hier sur nos régions, le thermomètre a atteint + 36 à Lyon, Clermont, + 35 à Charleville, + 33 à Limoges, Paris. Ce matin à 7 heures on notait + 25 à Besançon, + 24 à Toulouse, + 17 à Nantes, + 2 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, des pluies orageuses sont probables avec temps chaud.

Vendredi 29 juin, 180e jour de l'année.
Durée du jour : 17 h. 30.
Soleil. — Lever : 4 h. 1. Coucher : 8 h. 5.
Lune. — Lever : 11 h. 56. Coucher : ·· h. ··.

PARIS

Un édredon sauveteur. — Une jeune bonne, Mlle Alice Jarroux, au service d'un commerçant de la rue de la Goutte-d'Or, secouait, hier, la descente de lit par la fenêtre de la chambre à coucher, située au troisième étage. Sur la barre d'appui de la fenêtre se trouvait l'édredon. Soudain, la jeune fille perdit l'équilibre et vint s'abattre dans la rue. Par bonheur, elle avait entraîné dans sa chute l'édredon, et c'est ainsi que, grâce à l'épaisse couche de duvet, elle ne se fit que de légères contusions.

Officine louche. — 166, boulevard Voltaire était installé un laboratoire d'hygiène, dirigé par M. François Bedouet, 25 ans, élève en pharmacie. Ce laboratoire n'était qu'une officine louche. L'élève en pharmacie avait comme associée une brodeuse, Mme Léonie Riez, 25 ans. Tous deux ont été arrêtés hier, à la suite de mandats de M. Caillaux, juge d'instruction à Condom, mandats délivrés en raison de manœuvres dont Mme Léonie Riez s'était rendue coupable dans cette région.

Explosion. — Une voiture chargée de tubes en fonte contenant de l'acide carbonique comprimé passait hier, sur la zone militaire, devant la porte de La Villette quand, sous l'influence du soleil ardent, l'un de ces tubes a fait explosion.

Le charretier, Henri Scube, 48 ans, demeurant à Bobigny, a été grièvement blessé par les éclats et porté à l'hôpital du bastion no 27.

Victimes de la chaleur. — Un employé de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, Victor Lebreton, 48 ans, est mort ce matin, en gare d'Austerlitz, d'une congestion occasionnée par la chaleur torride que nous subissons depuis plusieurs jours.

Le cadavre a été porté au domicile du défunt 10, rue de Juvisy.

Drame de l'alcoolisme. — Emile Ballenoker, 40 ans, demeurant 38 *bis*, rue d'Alsace, à la suite d'une querelle de ménage, a tiré deux coups de revolver sur sa femme. Celle-ci, atteinte à l'épaule droite, a pu néanmoins sortir de son logement et appeler au secours. Pendant ce temps, le meurtrier, alcoolique invétéré, se tuait en se logeant deux balles dans la tête.

AUTOUR de PARIS

Fresnes. — **Horrible tragédie.** — M. Hautefeuille, patron blanchisseur, voulut faire des remontrances à son fils Paul, âgé de 19 ans.

Ce dernier, d'un tempérament maladif, et en proie à des accès nerveux, s'empara d'un vieux fusil chassepot, toujours chargé, et, visant son père, le tua à bout portant.

Les témoins se mettaient à la recherche du coupable, qui avait fui, lorsque trois détonations de revolver retentirent coup sur coup.

Le fils assassin, réfugié dans sa chambre, venait de se faire justice lui-même en se logeant trois balles dans la poitrine.

Bourg-la-Reine. — **Coffre-fort dynamité.** — La villa que possède M. d'Aubigny, 85, Grande-Rue, a été mise au pillage la nuit dernière par d'audacieux cambrioleurs, qui, après avoir fait sauter le coffre-fort à l'aide d'une cartouche de dynamite, se sont emparés d'une somme de 10 000 francs, de plusieurs obligations et d'une certaine quantité de bijoux de valeur.

Billancourt. — **Ecroulement d'un magasin.** — Hier, un magasin appartenant à MM. Renault frères, 190, rue du Point-du-Jour, s'est écroulé, ensevelissant sous ses décombres les marchandises qu'il abritait et un certain nombre d'ouvriers.

Le personnel de la maison Renault organisa aussitôt les secours, et les blessés reçurent sur place les premiers soins avant d'être reconduits à leur domicile. Aucun n'a été blessé très grièvement.

Croquis de LEMOT

LE DUEL ORATOIRE CLEMENCEAU-JAURÈS

— Nous disons tous les deux les mêmes choses, mais il vous est facile de voir que mes idées sont plus élevées que les siennes!

DÉPARTEMENTS

Seine-et-Marne. — **Rixe mortelle.** — On nous écrit de Provins :

M. Salmon, fermier à La Chapelle-Saint-Sulpice, est mort hier, vers 6 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu de Provins, des suites d'un coup de couteau dans le ventre, qu'il avait reçu de Mathurin, ancien agent de police de Troyes révoqué, et qui lui avait perforé le gros intestin.

Le meurtrier vivait séparé de sa femme depuis cinq ans, et celle-ci, au service de M. Salmon, refusait de reprendre la vie commune, malgré les instances de son mari.

Mathurin fut arrêté lundi soir, à Nangis, et confronté le lendemain avec sa victime. Salmon, qui avait encore toute sa connaissance, le reconnut et le meurtrier entra alors dans la voie des aveux : il voulait, dit-il, faire leur affaire à sa femme et à Salmon. Mathurin est père de sept enfants.

Haute-Savoie. — **Etouffé sous un char de foin.** — De notre correspondant :

A Cervins, Georges Pomel rentrait un char de foin dans la grange lorsqu'il s'aperçut que la mécanique du char ne fonctionnait pas bien. Il s'approchait pour l'arranger lorsque le char fit bascule. Le malheureux Pomel fut pris sous la charge.

Lorsque les témoins de l'accident sortirent Pomel, il était mort étouffé.

Isère. — **Ecrasé sous un train.** — De notre correspondant :

Brun-Badon, 45 ans, employé du P.-L.-M. comme serre-frein, étant monté à la station de Jarrie-Vizille dans le train de marchandises en marche, perdit l'équilibre et tomba entre les wagons. Il fut retrouvé broyé après le passage du train mercredi, à 5 heures du soir.

Hérault. — **Un émule du garde-chasse Roy.** — A Clapiers, près Montpellier, un vieillard de 68 ans, Marcelin Sabatier, qui, malgré une décision du tribunal civil, prétendait avoir la jouissance d'une cour, appartenant, en réalité, à un de ses voisins, M. Taberne, pénétra par surprise, dans la propriété de ce dernier et mit le feu à une grande quantité de bois. Puis, craignant que l'on vint éteindre l'incendie qui menaçait la maison voisine, il s'arma d'un fusil, criant qu'il réglerait son compte à quiconque s'approcherait. Des gendarmes, appelés d'urgence, cernèrent la maison. Sabatier s'enferma alors dans sa chambre et soutint un véritable siège contre la force armée.

Le lendemain matin, à bout de forces et n'ayant plus ni vivres, ni munitions, il se décida à capituler. Il a été immédiatement arrêté et écroué.

Morbihan. — **Un écumeur de la mer.** — De notre correspondant :

Hier soir, 5 gendarmes des brigades de Lorient ont arrêté sur le Scorff, Joseph Gourlay, 26 ans, en vertu d'un mandat d'arrêt pour vol de cuivre à l'arsenal.

Gourlay, doué d'une agilité extraordinaire, descendait à terre et embarquait quand il se voyait serré de près par les gendarmes.

Plusieurs de ceux-ci le suivaient à la course, d'autres le pourchassaient dans une embarcation.

En amont du pont Saint-Christophe, sur le Scorff, les gendarmes tirèrent à blanc quatre coups de revolver qui ont eu pour effet immédiat le désarmement de Gourlay.

Plus de 3 000 personnes assistaient à cette chasse mouvementée et applaudissaient au courage des gendarmes.

Cet individu, malfaiteur dangereux, tantôt boucher, le plus souvent écumeur de la mer, était un véritable forban redouté de toute la population de Kerentrech et de Caudan.

Algérie. — **Gros négociant arrêté.** — A Bougie, M. Verdin, gros commerçant en farines, conseiller municipal, ancien membre de la Chambre de commerce, a été arrêté sous l'inculpation de faux, usage de faux, abus de blanc-seing et abus de confiance.

Le 28 mai dernier, Jules Jean, comptable chez M. Verdin, se suicidait, et le patron constatait la disparition de ses livres. Peu après, tous les boulangers de la ville et de la banlieue, dont Verdin était le fournisseur, refusaient de payer les traites tirées par ce minotier, alléguant qu'elles étaient fausses. L'enquête amena l'arrestation de ce négociant.

Ardèche. — **Incendie.** — Un incendie s'est déclaré hier dans les forêts de l'Etat de la commune de La Bastide de Juvinas. En raison de la sécheresse, l'incendie a pris rapidement de l'extension et a détruit en peu de temps 25 hectares de bois de pins.

Les causes de l'incendie sont inconnues. Les pertes sont très importantes.

ETRANGER

Italie. — **Le prêtre assassiné.** — On annonce de Rome que l'anarchiste qui a assassiné M. l'abbé Corci serait le même individu qui, il y a quelques mois, a tenté d'assassiner Mgr Antonucci; ce dernier a assuré qu'il reconnaîtrait son agresseur.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— A *Brest*, le capitaine d'artillerie coloniale A..., a été mis aux arrêts de forteresse, sur l'ordre du préfet maritime, pour être livré à des voies de fait sur un sous-chef de gare de Brest. (*Havas*).

— On annonce de *Villeneuve-sur-Lot* que l'épidémie de suette miliaire qui sévissait sur le canton de Caucon est en pleine décroissance; du 18 mai au 18 juin, il a été constaté 177 cas, dont 59 mortels; aucun décès ne s'est produit depuis le 10 juin.

— A *Saint-Fargeau* (Yonne), le petit Marcel Maze, âgé de 13 ans, s'est noyé en se baignant; il avait mangé peu avant de se mettre à l'eau.

— Par suite de l'effondrement, à *Tautavel* (Pyrénées-Orientales), d'un échafaudage à la cave Tifou, cinq ouvriers maçons sont tombés d'une hauteur de 15 mètres. L'un d'eux, François Tixador, est mort. Deux autres sont très grièvement blessés.

— On nous écrit de Noyon (Oise) que lundi soir, Defouloy, terrassier, travaillait à Compiègne, place du Château, lorsqu'il fut terrassé par une congestion. Il est mort le lendemain.

— Alfred Renard Baris, de *Tracy-le-Mont* (Oise), en pêchant dans l'Oise, à Saint-Léger-aux-Bois, a glissé dans la rivière, très profonde à cet endroit, et s'est noyé.

— Un soldat du 3e bataillon du 122e de ligne en garnison à *Montpellier*, a quitté la citadelle emportant plusieurs mandats appartenant à des militaires de ce régiment.

Ce soldat est activement recherché par la police et la gendarmerie.

— Un incendie s'est déclaré à l'usine Briard, fabricant de corsets, à *Saint-Sanson-La Poterie* (Oise). Malgré les secours, un bâtiment de 25 mètres de longueur sur 12 de large, renfermant quantité de marchandises et de matériel a été détruit. Les pertes, assurées, sont évaluées à 40 000 francs.

— A *Morlaix*, un incendie a détruit les dépendances de l'hôtel du Commerce, servant un garage d'automobiles, la salle des fêtes, d'escrime et la lingerie.

Six voitures y renfermées ont été détruites. Les dégâts sont assurés.

— Près de Sornen, dans le canton d'*Obwald* (Suisse), un cycliste s'est écrasé avec sa machine, en tombant du haut d'un pic de 1 500 mètres, trompé par le brouillard.

— A *Louvain* (Belgique), dans une rixe de cabaret, des civils ont tué à coups de couteau un artilleur, nommé Vervalcken, et maltraité si cruellement un autre artilleur, nommé Smeesters, que celui-ci, atteint d'une lésion du crâne, est devenu fou.

— Devant le grand pont de *Magdebourg*, un vapeur à chaîne a eu une collision avec un autre vapeur occupé par 450 enfants des écoles avec leurs professeurs.

Celui-ci sombra. Toutes les personnes ont pu être sauvées.

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, le 28 juin

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	21.50	21.25	16..	16..	24.15	24.30	30.75	30.80
Prochain	21.50	21.45	16..	16..	24.25	24.30	30..	31.05
Juillet-août	21.15	20.95	16..	16..	23.95	24..	31.05	31.10
4 derniers	18.95	18.75	15.95	16.20	22.85	22.85	30.30	30.35
Tendance	faible	faible	calme	calme	ferme	calme	calme	calme
reste[illegible] veille	30	300			750		450	
[illegible] jour	25	250			500		450	

Farines de consommation : 51-54.50; 1res marques : 54.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Disponible	45.50	45.25	61.25	61..	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Courant	45.50	45.25	61.25	61..	43..	42.75	25..	24.8
Prochain	45.50	45.25	61..	61..	43..	42.75	25.12	25..
Juillet-août	45.50	45.50	61..	61..	43..	42.75	25.12	25.25
4 derniers	45..	45..	61.75	62..	40..	40..	[illegible]	[illegible]
4 premiers	45.50	45.25	62.50		39.75	39.75	27.25	27.25
3 d'octobre					39.25	39.25		
4 d'octobre							26.75	26.50
Roux							26.25	26.25
Raffinés							58.50	58.55
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Stock					12 125			
[illegible] veille			100		275		2 700	
[illegible] jour			50		475		750	

ÉDITIONS
DU
MOIS LITTÉRAIRE ET PITTORESQUE

Série de luxe

Ernest Daudet : *Dans la Tourmente.*
Pierre l'Ermite : *La Grande Amie, l'Emprise.*
Léon Barracand : *La Rançon de la gloire.*
Lucien Donel : *Le Chardon bleu.*
Charles de Vitis : *Suzanne la doctoresse.*
Geoffroy de Grandmaison : *Soldats de l'Eglise.*
J.-C. Broussolle : *Le Christ de la « Légende dorée ».*

Chaque volume, superbe in-8° sur papier de grand luxe, nombreuses illustrations : broché, 5 francs; relié 8 et 10 francs. Port en sus 0 fr. 60 en gare; 0 fr. 85 à domicile.

5, rue Bayard, Paris, VIIIe

La Villette du jeudi 28 juin

Espèces	Quantités amenées	Quantités vendues	Pour Paris	Viande nette 1re	Viande nette 2e	Viande nette 3e	Poids vif 1re	Poids vif 2e	Poids vif 3e
Bœufs	1 886	1 740	375	1 50	1 35	1 20	90	74	65
Vaches	833	768	250	1 45	1 30	1 10	85	71	57
Taureaux	175	164	100	1 15	1 05	95	60	56	40
Veaux	2 089	1 838	35	2 10	1 90	1 60	1 26	1 04	82
Moutons	13 347	12 000	22	2 05	1 85	1 65	1 02	79	68
Porcs	2 764	2 530	86	1 58	1 50	1 45	1 10	1 05	[illegible]

Peaux de moutons rases : 1,50-2,50
— demi-laine : 2,50-4,50

Physionomie des ventes

Bœufs, vaches, taureaux. — Vente moins difficile. Cours sans changement. On cote au demi-kilo viande nette : bœufs de choix 0,75-0,76, bœufs blancs d'herbe 0,75-0,76, normands 0,74-0,79, maraîchins 0,72-0,75, Sarthe et Mayenne 0,72-0,75.

Veaux. — Vente mauvaise, cours difficilement maintenus. On cote au demi-kilo viande nette : veaux de choix en bandes 1,05.

Moutons. — Vente meilleure grâce à la modération de l'offre. Cours en hausse de 0,05 par kilo. On cote au demi-kilo viande nette : agneaux de choix 1-1,03, bons moutons du Centre 0,98-1,03, métis petits 0,95-0,98, gros 0,95, Loiret berrichons 1,03-1,05, africains 0,88-0,90, moutons du Midi 0,95-1.

Porcs. — Débâcle, baisse de 0 à 2 fr. par 100 kilos vifs, par suite de la surabondance de l'offre. On cote au demi-kilo vif : choix de l'Ouest 0,54-0,55, bourbonnais et berrichons 0,56-0,53, porcs noirs de la Corrèze 0,49-0,52, coches jeunes 0,50-0,53, en âge 0,45-0,48, porcs gras 0,51-0,52, vendéens, manceaux et normands 0,54-0,56.

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture, 28 juin (10 heures).

Époques	Cotons	Cafés	Laines	Poivres Tellichery	Poivre Saigon
Juin 1906	71 75	45 ..	199 ..	64 ..	67 50
Juillet 1906	71 62	45 ..	198 ..	64 ..	67 50
Août 1906	70 37	45 25	200 ..	61 50	68 ..
Sept. 1906	70 ..	45 50	200 50	62 ..	68 50
Octobre 1906	68 37	45 75	201 ..	62 ..	69 ..
Nov. 1906	67 37	45 75	200 ..	62 ..	69 50
Déc. 1906	67 25	46 ..	199 ..	62 ..	70 ..
Janvier 1907	67 12	46 25	194 50	.. ..	70 ..
Février 1907	67 10	36 50	190 ..	.. ..	70 ..
Mars 1907	67 10	46 50	188 ..	.. ..	70 ..
Avril 1907	67 12	46 75	188 ..	.. ..	70 50
Mai 1907	67 25	47 ..	188 ..	.. ..	70 ..
Tendance	soutenu	calme	irrég.	calme	soutenu
Ventes	..	3 000	50		

Mouvement de midi. — Cotons : baisse 0,12 à 0,25; calme. — Cafés : inchangés, faible, 3 000. — Laines : inchangées, calme.

LE LABOUREUR-REVUE

Revue agricole trimestrielle de 100 pages
Abonnement d'un an : France et Union post. 2 fr. Le numéro, 0.75
5, rue Bayard, Paris.

Le Sang

ET L'ESTOMAC

Un sang riche et généreux est un gage précieux de force, de santé et de beauté. Le sang provient de la digestion des aliments. Aussi toute personne qui mange bien, qui digère bien aura toujours le sang riche, bien pur, bien rouge et ne pourra être anémique. Si vous êtes anémique, c'est toujours parce que vous mangez trop peu ou que vous ne digérez pas bien. L'anémie est toujours, toujours due à un défaut de l'estomac. Pour guérir l'anémie d'une façon certaine, il faut donc changer l'estomac, il faut lui rendre la force qui lui est nécessaire pour transformer les aliments en sang, en chair, en os. C'est-à-dire qu'il faut prendre les POUDRES DE COCK. Les poudres de Cock seules guérissent parfaitement l'anémie parce que les POUDRES DE COCK seules fortifient l'estomac et lui permettent de changer en sang la nourriture que nous prenons. Sous l'influence des Poudres de Cock, l'appétit renaît, les digestions se font aisément, les forces reviennent rapidement, le sang se purifie, s'enrichit, circule convenablement et l'anémie, la neurasthénie et tous les troubles nerveux disparaissent complètement.

Les Poudres De Cock se vendent 2 fr. 50 la boîte et ne se vendent qu'en boîtes bien cachetées renfermant 20 cachets portant chacun et sur chaque face, imprimés en rouge, les mots : *Poudres de santé De Cock*. Plutôt que d'accepter un autre produit, que certains pharmaciens, par intérêt, voudraient vous donner à la place, envoyez 2 fr. 60 en mandat-poste adressé à la pharmacie des *Poudres De Cock*, à Jeumont (Nord), et vous recevrez une boîte franco par courrier. — 4 boîtes, 9 francs.

Zidal

Le Régénérateur de l'organisme

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Le Laboratoire de Pharmacologie du Docteur Omnès, de la Faculté de Médecine de Paris, étant transféré, 62, rue Tiquetonne, près l'Hôtel des Postes, il est très important, pour tous ceux qui ont besoin de renseignements au sujet du Zidal, de bien noter cette nouvelle adresse : 62, rue Tiquetonne, Paris.

Banque de l'Etat de Fribourg
(Suisse)
Capital versé Frs 21.000.000

INTÉRÊTS DES DÉPÔTS D'ARGENT :
3 0/0 à vue,
3 3/4 0/0 à six mois ou plus de terme (3 à 6 ans, sans prélèvement de commission.
Les dépôts sont garantis par l'Etat de Fribourg
GARDE DE TITRES, COMPTES JOINTS EXEMPTS D'IMPOTS
Achats et Ventes de valeurs aux Bourses suisses et étrangères
S'ADRESSER A LA DIRECTION

COMMERCE AGRÉABLE ET FACILE. Spécialité. Beaux bénéfices. Px 8000 fr. [illegible], 185, rue du Temple (Place République)

LA BAUME JAOUL s'emploie en frictions et supprime tout traitement interne. [illegible], 28, r. de l'Abbé Grégoire, Paris. — 3f 20 franco.

CORSETIÈRES [illegible] 16f.

LE « FASCINATEUR »

ORGANE DES PHONOGRAPHES & PROJECTIONS
Prix d'abonnement au « Fascinateur » :
France : Un an, 3 fr. — Etranger : 4 fr.
Le numéro, 0 fr. 25.
Un numéro specimen est envoyé franco sur demande.
MAISON DE LA BONNE PRESSE
5, rue Bayard, Paris.

Plus de Maladies de la Peau
LES
PRODERMOS

Lotion Prodermos n° 1
En huit jours : je guéris démangeaisons impérieuses, prurits énervants, Rougeurs inquiétantes, Boutons, Acnés et points noirs, quels que soient leur nature, leur origine, leur étendue, leur nombre et leur lieu d'élection.

Lotion Prodermos n° 2
En quinze jours : je guéris Pityriasis, Eczémas et toutes les Tares rebelles de la peau sans crainte de retour ni de répercussion quelles que soient leur ancienneté et leur étendue.

Lotion Prodermos n° 3
En deux mois : je guéris infailliblement, la Pelade et la Teigne sans épilation.

Dépôt général de vente : Boucheyre, pharmacien, 118, avenue de Villiers, Paris (tél. 543-[illegible]). En vente : Pharmacie Normale, 7, rue Drouot, Paris et dans toute pharmacie.

Prix de la Boîte : 10 francs
Franco à domicile.
Envoi d'une brochure explicative, contre 50 cent. adressés à M. Boucheyre.

Pour ne jamais avoir de Maladies d'Estomac et du Foie, combattre le DIABÈTE et la GRAVELLE
Boire aux repas l'excellente Eau LARBAUD-S^T-YORRE
Refuser toutes imitations. — Vente en bouteilles : Pharmacies.
Gros : H. LARBAUD-St-YORRE, à VICHY. Pastilles et Sel de Vichy.

LES CONTEMPORAINS [illegible]

Le Mois Littéraire et Pittoresque [illegible]

BOURSE DE PARIS
Clôture du 28 juin

Fonds d'États franç.	Précédente clôture	Cours du jour
3 % comptant	96 90	96 90
3 % terme	96 90	[illegible]
3 % amort. comptant	97 90	[illegible]
3 % amort. terme	[illegible]	[illegible]
EMPRUNTS DE VILLES		
Ville 1865 4 %	548	546
— 1869 3 %	450	449
— 1871 3 %	[illegible]	410
— quarts	106 25	106 25
— 1875 4 %	560	556
— 1876 4 %	556 50	558
— 1892 2 1/2 %	[illegible]	377
— quarts	90	94
— 1894-96 2 1/2 %	381	378 50
— quarts	98 50	98
— 1898 2 %	400	400
— quarts	110 25	112
— 1899 2 % (Métrop.)	[illegible]	[illegible]
— quarts	[illegible]	[illegible]
— 1904 2 1/2 % (Métrop.)	[illegible]	426
— ½	98 25	95
— 1905 2 3/4 %	500	500
— quarts	96 25	94 50
EMPRUNTS DES COLON.		
Tunisien 3 %	470	470 25
Tonkin 2 1/2 %	79 60	79 60
Madagascar 2 1/2 %	81 50	81 60
Indo-Chine 3 1/2 %	475	[illegible]
Indo-Chine 3 % 1905	482	482
VALEURS FRANÇAISES		
Banque de France	3990	[illegible]
— de Paris	1570	1570
— Transatlantique	[illegible]	400
Compagnie Algérienne	910	[illegible]
Comptoir National	654	654
Crédit Foncier d'Algérie	[illegible]	[illegible]
Crédit Foncier	[illegible]	725
Communales 1879, 2.60	479	481
— 1879	500	[illegible]
Foncières 3 % 1879	500	500
Communales 3 % 1880	501 50	501
Foncières 3 % 1883	440	[illegible]
— 2.60 1885	475	477
— ½	99 50	[illegible]
Communales 2 % 1891	400	400
— 2.60 1892	474 50	473
Foncières 2.80 1895	477	477
Comm. 2.60 1899 libéré	475 25	476
Foncières 4 % 1903	465 50	465 50
Bons de 100 fr. 1887	73 75	74

Valeurs franç.	Précédente clôture	Cours du jour
Bons de 100 fr. 1888	73 75	72 50
Banque hyp. de France	600	[illegible]
Banque hyp. de France 1881	485	[illegible]
Crédit industriel	654	[illegible]
Crédit lyonnais	1150	1145
Crédit mobilier	135	135
Soc. Foncière lyonnaise	321 50	[illegible]
Société générale	646	648
B. franç. p. le commerce	250	[illegible]
Banque internationale	[illegible]	[illegible]
B. de l'Union parisienne	658	[illegible]
Rente foncière	341	342
Immeubles oblig. 400	158	158
— oblig. 475	[illegible]	[illegible]
Bône à Guelma actions	640 50	[illegible]
— — obligations 3 %	441	[illegible]
Départementaux actions	600	[illegible]
— oblig. 3 % blanc	[illegible]	[illegible]
— — 3 % rouge	[illegible]	[illegible]
Ch. Econom. oblig. 3 %	457	[illegible]
Est Algérien actions	702	[illegible]
— obligations	457	[illegible]
Est actions	945	[illegible]
— jouissance	604	[illegible]
— obligations 3 %	458	[illegible]
— — 2 ½ %	441 50	[illegible]
— Nouvelles	442 50	[illegible]
— — 2 1/2 %	417	[illegible]
Oblig. Grande-Ceinture	431 50	[illegible]
Lyon actions	1377	[illegible]
— 3 % 500	440 50	[illegible]
Bourbonnais	441 50	[illegible]
Genève 3 % 1855 et 1857	440	[illegible]
Méditerranée 3 %	443 50	[illegible]
— 1852 55	448	[illegible]
Fusion ancienne 3 %	448 50	[illegible]
— Nouvelle 3 %	446 50	443
P.-L.-M. 3 1/2	410	441
Midi actions	1134	[illegible]
— obligations 3 %	442	443
— nouvelles	440 50	441
— 3 1/2	408 50	406
Nord actions	1775	1780
— obligations 3 %	457 50	459
— nouvelles	456 50	456 50
— 3 1/2	415 75	415
Orléans actions	1357	1370
— actions jouissance	[illegible]	[illegible]
— obligations 3 %	445	[illegible]
— nouvelles	443	442 50
Orléans 2 1/2	410	410
— Grand Central	444	443
Ouest actions	865	865
Ouest obligations	441	441

Valeurs franç. & étrangères	Précédente clôture	Cours du jour
Ouest nouvelles	430	430
— 2 1/2	405	406
Ouest algérien actions	[illegible]	[illegible]
— — oblig. 3 %	430 50	434
Réunion obligations 3 %	430	[illegible]
Sud de la France actions	270	[illegible]
— — oblig.	[illegible]	[illegible]
Obl. Indo-Chine à Yunnam	485	[illegible]
Docks de Marseille	350	[illegible]
Magasins généraux	[illegible]	[illegible]
Eaux (Compagnie génér.)	2001	[illegible]
Gaz Franco et étranger	[illegible]	[illegible]
Gaz Paris (ex jouiss.)	[illegible]	[illegible]
Transatlantique	[illegible]	[illegible]
Messageries	[illegible]	[illegible]
Métropolitain	[illegible]	[illegible]
Omnibus	[illegible]	[illegible]
Tramways Est Parisien	[illegible]	[illegible]
Ch. de fer et Tram. élect.	[illegible]	[illegible]
Tramways généraux	[illegible]	[illegible]
Voitures	[illegible]	[illegible]
Traction Nouv.	[illegible]	[illegible]
Aguilas	[illegible]	[illegible]
Malfidano	[illegible]	[illegible]
Mines d'or et Afr. du Sud	[illegible]	[illegible]
Malacca	[illegible]	[illegible]
Peñarroya	[illegible]	[illegible]
Bels [illegible]	[illegible]	[illegible]
Panama Bons à lots 1888	115	114 75
Suez actions	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
— Société civile	3410	[illegible]
Dynamite Centrale	[illegible]	[illegible]
Forces motrices du Rhône	[illegible]	[illegible]
— parts fondateurs	[illegible]	[illegible]
Le Printemps	[illegible]	[illegible]
Thomson Houston	770	[illegible]
Téléphones	[illegible]	[illegible]
Raffineries Say ordr.	[illegible]	390
FONDS D'ETATS ETRANG.		
Angleterre 2 1/2	89	89 30
Argentin 5 % 1890	96 70	97
Autrichien 4 %	99 75	99 95
Mines Gerées	801	804 50
Brésilien 4 % 1889	91 30	91 20
— 5 % 1895 Funding	106 70	106 75
Bulgare 5 % 1896	[illegible]	[illegible]
Bulgare 5 % 1902	504	506
Bulgare 5 % 1904	465 25	466
Chine 4 % 1895	97 50	97 50
— 5 % 1896	508 50	510
— 5 % 1902	509 50	510 25
Danemark 3 % 1897	98	[illegible]
Congo lots 1888	79 50	79 75

Valeurs étrang.	Précédente clôture	Cours du jour
Egypte unifiée	106 90	[illegible]
— 3 1/2 Privilégiée	104	[illegible]
— Domaniale	[illegible]	[illegible]
Espagnole Extér. 4 % cpt.	96 90	[illegible]
— — terme	96	[illegible]
Haïti 5 % 1896	480	[illegible]
Hellénique 1881 5 %	274 50	[illegible]
— 1884 5 %	274	[illegible]
— 1887 4 %	275 50	[illegible]
Hongrois 4 %	97 15	[illegible]
Hongrois 3 %	90	[illegible]
Italien 5 % comptant	104 95	[illegible]
— — terme	[illegible]	[illegible]
Victor-Emmanuel 1863	388	[illegible]
Maroc 5 %	541	[illegible]
Norvège 3 % 1888	[illegible]	[illegible]
— 3 1/2 % 1904	101 35	[illegible]
Portugais 3 % 1re série	71 50	[illegible]
— — 2e série	72 20	[illegible]
— — 3e série	72 60	[illegible]
— Tabacs	543 50	[illegible]
[illegible]	98 50	[illegible]
[illegible]	98 50	[illegible]
— 1880	98 30	[illegible]
Russe 4 % 1867-69	77	[illegible]
— 4 % 1880	77	[illegible]
— 4 % or 1889	76 20	[illegible]
— 1890 1re et 2e séries	76 60	[illegible]
— 1890 3e	[illegible]	[illegible]
— 1891 3e	76 75	[illegible]
— 1894 4e	76 60	[illegible]
— Consolidés 1re et 2e	76 80	[illegible]
— Consolidés 3e	76 80	[illegible]
— 4 % 1901 3e	77 90	[illegible]
— 3 % 1891 1894	65 35	[illegible]
— 1896	65 60	[illegible]
— 3 1/2 1894	68 45	[illegible]
— Inter. 4 % 1894	[illegible]	[illegible]
Bons du Trésor 5 %	488 50	[illegible]
— Transmanche 3 %	68 50	68
— 4 %	[illegible]	[illegible]
Chem. de fer Russ. Our.	464	468
Suède 3 1/2 % 1895	100 90	[illegible]
Serbe 4 % 1895	80 75	80 80
— 5 %	450 50	494
Suisse ch. de fer 90 3 %	[illegible]	[illegible]
Turc 4 % Unifié	96 70	96 70
Ottomane Consolidée	485	487
— Priorité	501	500
— Douane	500	498
— Tombac 4 %	483 75	483 75
— 4 % 1894	501	500
— 5 % 1896	531 75	538
Phénix espagnol	[illegible]	[illegible]

Valeurs étrang. & franç. (actions)	Précédente clôture	Cours du jour
VALEURS ETRANGÈRES		
Banque du Mexique	[illegible]	665
Banque ottomane	684	684
Foncier d'Autriche	1150	1150
Foncier Egyptien	790	796
Crédit foncier de Hongrie	[illegible]	506
Andalous actions	280	[illegible]
— oblig. 1re série	319	318
— — 2e —	380	377
Autrichiens actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 1re série	446 50	446
— — 2e	445	447 50
— — 3e	455	[illegible]
— nouveau réseau	419	420
Damas-Hamah	313	311
Caceres actions	[illegible]	[illegible]
— obligations	148 50	149
Lombards actions	[illegible]	[illegible]
— oblig. 3 %	343	348
— — 4	[illegible]	[illegible]
Méridionaux	[illegible]	[illegible]
Nitrate Railways	[illegible]	[illegible]
Nord Espagne	[illegible]	[illegible]
— oblig.	[illegible]	[illegible]
Pampelune 1re hypoth.	[illegible]	[illegible]
Barcelone	375 50	375
Asturies	307	[illegible]
Portugais [illegible]	375	[illegible]
Saragosse [illegible]	385	385 50
Thessalie	169	171
Wagons-lits actions	305	308
Usines de Briansk	410	411
Rio Tinto	1672	1686
Sosnovice	1350	1375
Lautaro nitrate	291 50	[illegible]
Tabacs ottomans actions	448	447 50
Tabacs philippines	[illegible]	[illegible]
Tabacs Portugal actions	505 50	512
Smyrne-Cassaba oblig. anc.	498	493
— oblig. nouvelles	460	460
VALEURS FRANÇAISES (Actions)		

Valeurs franç. (actions)	Précédente clôture	Cours du jour
Midi actions jouissance	612	612
Nord — jouissance	1320	1325
Ouest	446	[illegible]
Dakar Saint-Louis	[illegible]	[illegible]
Econ. du ch. de fer Nord	[illegible]	[illegible]
Annuités Lerouville	804	800
Société Cle Nord	[illegible]	414
Annuités Orléans-Châlons	626	[illegible]
Banque de l'Algérie	1305	1305
Banque de l'Indo-Chine	1380	1377
Entrepreneurs (r. compt.)	206	206
Eaux (Cle Gle) jouissance	1465	[illegible]
Eaux pour l'étranger	425 50	425 50
Eaux de Vichy	1314	1314
Gaz et eaux	670	673
Gaz Cle Centrale	1350	1355
Gaz général	50	46
Carmaux	1700	1700
Commentry	758	760
Laurium	370	370
Aciéries de France	545	531
Chantiers de la Loire	1475	1506
Aciéries Longwy	1640	1670
Aciéries de Micheville	1500	1500
Le Creusot	1962	1965
Forges et Ac. Nord-Est	1785	1780
Forges et chant. Méditerr.	1175	1175
Bateaux Parisiens	[illegible]	224 50
Chargeurs Réunis	777	777
Aciéries de la Marine	1339	1335
Edison (Cle Continentale)	810	810
Etablissement Duval	1700	1680
Moulins de Corbeil	161	[illegible]
Laiterie (Société générale)	[illegible]	179
Lits militaires	2812	2795
Tour Eiffel act. jouissance	51	50
Mokta lib.	1312	1311
OBLIGAT. FRANÇAISES		
Départementale 2 % 1886	[illegible]	[illegible]
Mostaganem Thiaret 2 %	435	436
Médoc 2 %	370 50	375
Lille à Béthune 3 %	425 25	417
Picardie Flandre 3 %	442	442
Santé Fé ch. de fer 5 %	650	[illegible]
Tramways généraux	505	506
Foncier colonial 5 % 480	117	[illegible]
— 350	93	[illegible]
Magasins généraux 4 %	[illegible]	[illegible]
Eaux (Cle générale 3 %)	454	457 50
Eaux (Cle Gén. Nouv.)	[illegible]	511
Eaux (Cle Générale) 4 %	505	505
— p. l'étranger	490	[illegible]
Gaz et eaux 4 %	406 50	406

Valeurs franç. (obligations)	Précédente clôture	Cours du jour
Gaz Central	508	50 25
Gaz 3 %	434	431
Gaz France et Etranger	406	406
— général de Paris	276	[illegible]
Gaz (Union des) 4 1/2	[illegible]	[illegible]
Châtillon Commentry	[illegible]	[illegible]
Dyle et Bacalan 4 %	405	[illegible]
Fives-Lille 4 %	460	465
Aciéries de la Marine	[illegible]	[illegible]
Métaux 4 %	506 25	506
Messageries 3 1/2	434	430
Cle Gén. de navigation 4 %	[illegible]	[illegible]
Omnibus 4 %	508	505
Urbaine	158	156
Voitures 4 %	412	420
Transatlantique 3 %	365	368
Ardoisières de l'Anjou	[illegible]	[illegible]
Câbles télégraphiques 3 1/2	304	305
Duval 4 %	[illegible]	[illegible]
Corbeil 4 1/2 %	[illegible]	[illegible]
Corbeil 4 %	[illegible]	443 50
Laiterie 2 %	[illegible]	[illegible]
Lits militaires 4 %	606	606
Ports de Rosario	511	511 50
Cle Gén. d'électricité 4 %	[illegible]	[illegible]
Procédés Th.-Houston 4 %	504 25	506
Panama 3 % remb. à 1000	[illegible]	110 50
Suez 3 %	600	600
— 5 %	494 50	493 50
— 3 %, 2e série	492 50	491
— Bons de coupures	94	93 75
FONDS D'ETATS (Etr.)		
Autriche Domaniales	308 50	309 50
Bahia 5 % 1888	502 25	[illegible]
Fribourg	[illegible]	460
Russe 5 % 1822	100	[illegible]
VALEURS ETRANGÈRES (Actions)		
Gaz belge	[illegible]	[illegible]
(Obligations)		
Ouest Espagne	[illegible]	[illegible]
Portugais 4 %	[illegible]	508
Cordoue-Séville 3 %	[illegible]	[illegible]
Foncier Egyptien 4 %	405	405
Hypot. de Suède	[illegible]	[illegible]
Gaz de Madrid 4 %	[illegible]	3 5
Wagons-Lits 4 %	506	507
Télégraphes du Nord	1009 50	1010
VALEURS EN BANQUE (Termes)		
Brésil 5 %	[illegible]	100 40
Mexicain	52 82	53

Valeurs en banq.	Précédente clôture	Cours du jour
Balla Karaïdin	515	[illegible]
Chartered	35 25	35
Cape Coppe	157	154 50
Goldfields	[illegible]	144 50
De Beers	432 50	432 50
East Rand	101	100
Ferreira	482 50	481
French Rand	[illegible]	[illegible]
Geldenhuis Estate	97	96
Harpener	[illegible]	[illegible]
Huanchaca	114 50	116 50
Kartch	16 75	16 50
Lancaster	17	[illegible]
Laurium Grec	64 25	64 75
Mey Consolid	65	66
Mosel Iür	[illegible]	[illegible]
Mossamedès	7	7 25
Mozambique	21 50	21 50
Rendfontein	36 75	36 50
Rand Mines	152 50	150 50
Robinson Gold	205 50	206
Rose Deep	87 75	85
Simmer and Jack	31 25	31
Tharsis	175	173 50
Transvaal Land	34 25	33 50
Transvaal Gold	37 50	37 75
Urikeny	[illegible]	[illegible]
Village Main Reef	97	98
Wemmer	[illegible]	[illegible]
(Comptant)		
Dnieprovienne	[illegible]	1685
Donetz	[illegible]	[illegible]
Ht Volga privilégié	[illegible]	[illegible]
Huta Bankowe	[illegible]	2880
John Cokerill	[illegible]	[illegible]
Sarrebruck	[illegible]	[illegible]
Vieille Montagne	900	895
Oblig. Cred. Fonc. Mut. Rus.	291	295
S. Raphaël Quiquina	135	130

Changes sur Paris		
Londres	Chèq.	25 23 1/4
Vienne	F.	95 12
Berlin	Rm.	81 42
Madrid	P.	11 75
Barcelone	P.	10 00
Saint-Pétersbourg	R.	37 75
Constantinople		[illegible]
Roma	L.	99 95
Gênes	L.	99 95
Milan	Li.	99 95
Bruxelles	F.	100 25 3/4
Amsterdam	Fl.	[illegible]
Lisbonne	R.	[illegible]